

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISE-TYPE DE VEHICULE A MOT.

Catégorie Voiture de tourisme	Marque <b>PLYMOUTH</b>	Désignation du type / Signe de reconnais. CRANBROOK HY - Drive *) Sedan 4-Door	Borderezu-type N° 1 2 1 4
-------------------------------------	---------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------

Moyens de reconnaissance du type Désign. "P 24" en préfixe du numéro de moteur - Lin.4 portes  
 N° de châssis frappé A gauche, à l'int.montant porte avant et s/l'avant s/plaq. du constr.  
 N° de moteur frappé A gauche, à l'avant s/partie sup. du bloc-cylindres & s/plaq. du constr.  
 Constructeur du châssis PLYMOUTH MOTOR DIVISION of Chrysler Corporation, DETROIT (USA)  
 Constructeur du moteur PLYMOUTH MOTOR DIVISION of Chrysler Corporation, DETROIT (USA)

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type PLYMOUTH P 24 Genre En ligne, s. latér. Carburant Benzine Nombre cyl. 6 Temps 4 Alésage 82,549 mm. Course 111,12 mm. C.V. max 18,173 Cylindres totaux 3 <sup>1</sup> 570 cm <sup>3</sup> C.V. frein 97 Refroidissement Eau Empl. du moteur A l'avant	Nombre d'essieux 2 Entraînement sur 2 axes arrières 1. Frein A pied: Hydraulique, sur toutes les 4 roues 2. Frein A main: Mécanique, à serrage extérieur, s/arbre de cardan 3. Frein ---- Frein de remorque ---- Direction A gauche - A vis et rouleur Crochet de remorque ---- Nombre de vit. avant 3 HY-DRIVE *) Vit. en 1 <sup>er</sup> vit. ---- en prise dir. 140 km/h.	Constructeur PLYMOUTH MOTOR DIVISION Genre / Forme Limousine (Sedan 4-Door) Nombre de portes Nombre de places ass. 5-6 Total Avant 2-3 Milieu -- Arrière 2 Nombre de places debout ---- Pour motos: Siège arrière ---- Siège car ----

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler . . . . .	kg.	kg.	--- kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE) . . . . .	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti par le fabricant . . . . .	kg.	kg.	--- kg.
Poids à vide du veh. carrossé (prêt à rouler) . . . . .	820 kg.	725 kg.	1'545 kg.
Charge utile . . . . .	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque) . . . . .	kg.	kg.	--- kg.
Pneumatiques: Dimension . . . . .	6.70 - 15	4 Ply	simples <del>NOUVE</del>
Capacité de charge (par pneu 550 kg.) . . . . . par essieu	1'100 kg.	1'100 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

6 V.

Syst. antiblousant Ampoules Blix & cullor

Feux rouges 2, combinaisons av. feux stop

Eclairage du No. de centr. 1, centre, pare-chocs arrière 1)

AV = sous les phares (blancs)

AR = combinaisons av. feux stop

Essuie-glace 2, électriques

Phares: Marque HELLA

Feux de position 2, dans les phares

Feux stop 2, combinaisons av. feux rouges

Indicateurs de direction: Syst. 4, clignot. av. lampe témoin

Avertisseur 1 av. électr. double

DIMENSIONS

1'479 mm. Voie { avant

1'486 mm. Voie { arrière

Largeur hors-tout AV. 1'880 AR. 1'880 mm.

Empiètement 2'896 mm.

Longueur hors-tout 4'804 mm.

Hauteur (non chargé) 1'640 mm.

Garde au sol 200 mm.

1'130 mm. Force à faux, arrière

Crochet de remorque (haut. dep. sol) --- mm.

Crochet de remorque (porte à faux) --- mm.

13,70 m. Diamètre de braquage ext. gauche

13,50 m. Diamètre de braquage ext. droite

mm. Dims. intérieures

mm. Longueur du pont de charge

mm. Largeur du pont de charge

mm. Hauteur intérieure

mm. Haut. du pont dep. la sol

mm. Ridelles (hauteur)

mm.

mm.

OBSERVATIONS

\* En outre, "Granbrook" à l'avant sur les ailes et "HX-Drive" à l'arrière, à droite, sur couvercle de coffre.

Garniture de capot: Arrondir la pointe (la firme de montage fait le nécessaire sur tous les véhicules en Suisse)

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RB)

\*) Blocage du vhc.: Un système de blocage mécanique du vhc. dans les pentes est monté par la firme de montage suisse (Pöggendorf) et doit se trouver sur tous les vhc., selon exiger une colle.

1) Eclair. No. de police: Le renforcement de la carrosserie destinée à la plaque de contrôle est monté par l'importateur de façon à permettre l'ajustement de la plaque par rapport à la source lumineuse.

Lieu et date de l'expertise-type

ZURICH, le 7.10.1953

La commission d'expertises-types